

GT environnement du parc éolien en mer de Saint-Nazaire
Réunion du 7 septembre 2023
Maison des associations - Agora 1901 (salle 7) à Saint-Nazaire

PJ : diaporamas présentés en séance et feuille d'émargement
37 participants

Ordre du jour :

- Raccordement (RTE)

Présentation du calendrier de l'ensemble des suivis (phase projet et phase exploitation)

Partie terrestre (Liaisons souterraines et poste électrique) : synthèse des éléments état initial/pendant/après travaux

Partie maritime (y compris atterrage) : présentation des résultats liés aux suivis post-travaux

- Parc éolien (PBG)

Bilan des suivis environnementaux de la phase construction

Mesures et suivis environnementaux de la phase exploitation

M. HINDERMEYER (DREAL) accueille les participants ; la dernière réunion du GT a eu lieu en janvier 2022. Depuis, le parc est entré en exploitation, il est donc important de prendre le temps de présenter les suivis réalisés en phase de construction et ceux qui sont prévus en exploitation.

Raccordement (RTE)

Arnaud MARGELY (RTE) présente les intervenants et indique qu'un état initial de l'environnement réalisé en 2016 avait précédé les suivis relatifs à la liaison et au poste électriques débutés en 2021. Ils se poursuivront jusqu'en 2026. Il présente l'ensemble des suivis.

Partie terrestre (Liaisons souterraines et poste électrique) : synthèse des éléments état initial/pendant/après travaux (Aurélié CHANU, CPIE Loire Océane)
cf. Diaporama

En réponse à M. BOUYER (CCI), il est précisé qu'il y a eu peu de pertes d'arbres à déplorer à cause de la sécheresse. En revanche, la haie sur talus souffre de la chaleur accumulée ces dernières années.

M. HINDERMEYER (DREAL) salue la réussite de la re-création de milieux humides, mares et noues, dans ce qui était un champ de maïs ; cela pourra servir de référence ou d'exemple pour la compensation d'autres projets. En ce qui concerne la haie champêtre qui peine à s'installer dans la partie humide de la prairie, il convient de ne pas insister et de laisser le milieu évoluer naturellement. Des arbres pourront tout de même être plantés sur la parcelle pour améliorer le corridor écologique avec les parcelles adjacentes.

Partie maritime (y compris atterrage) : présentation des résultats liés aux suivis post-travaux (Aurélié JOLIVET, TBM environnement)
cf. Diaporama

Mme BOURDON (FNE Pays de la Loire) souligne que la question des laminaires n'a pas été abordée. Leur suivi est réalisé dans la zone intertidale sans que des modifications aient été notées. Elles ne sont pas suivies en subtidal, cette question concerne essentiellement le parc.

Parc éolien (PBG)

cf. Diaporama

Mme SUGLIANI (EDF-Re) présente les actualités du projet depuis le dernier GT.

Suivis environnementaux réalisés en phase de construction et protocoles des suivis pour la phase d'exploitation

Nathalie TERTRE (EDF-Re) rappelle en préambule l'encadrement des suivis environnementaux en 2022 et 2023 et détaille ensuite ces éléments selon les différents compartiments de l'environnement.

Habitats benthiques

Nadine GOUELLO (FFESSM) félicite PBG pour la qualité du travail réalisé. Les suivis participatifs réalisés par les clubs locaux montrent une colonisation rapide des structures.

JC BLANC (SPCNE) demande à revoir la slide sur la production d'électricité pour refaire ses calculs.

Ressources halieutiques

Mme BOURDON (FNE Pays de la Loire) souligne que quand on parle ressources halieutiques, on pense pêche. Dans ce dossier, comme dans d'autres, on oppose souvent pêche et environnement ; elle suggère qu'on puisse informer le public sur le bilan économique au cours d'une année en incluant la pêche, pour montrer un effet bénéfique du parc. Il existe aussi des poissons qui n'ont pas de valeur économique mais qui ont leur rôle dans l'écosystème.

Nathalie TERTRE (PBG) admet qu'effectivement, on est sur un protocole ressources halieutiques ; les méthodes évoluent depuis le démarrage des suivis et PBG s'emploie à élargir et intégrer les nouveaux protocoles sur l'ichtyofaune en général. Charlotte SUGLIANI précise que PBG a des relations très régulières avec le COREPEM et les pêcheurs sur zone. C'est à la filière pêche de faire son bilan économique mais il y a d'autres paramètres économiques et environnementaux, et il sera difficile de voir ce qui est imputable au parc éolien, et ce d'autant plus qu'on est à moins d'un an de réouverture.

En réponse à une question de M. BOUYER (CCI), il est indiqué qu'aujourd'hui les pêcheurs ont accès à toute la zone. On est sur une pêche aux arts dormants avec des petits bateaux, il y a quelques zones d'exclusion notamment autour des éoliennes. Les suivis avec le monde la pêche continuent.

En ce qui concerne les interférences des câbles avec la faune, le phénomène de l'électromagnétisme autour des câbles est connu, il ne fait pas l'objet de mesures pour ce parc, mais PBG participe à des programmes de recherche (cf. FISHOWF mentionné dans le diaporama).

Mathias TAVEL (député de St Nazaire) demande si les résultats des suivis en phase d'exploitation seront disponibles avant le débat public sur la planification de l'éolien en mer à l'automne et si on saura si le site retrouve son équilibre et en combien de temps. Nathalie TERTRE (EDF-Re) répond qu'il y a tout un processus de validation des résultats, que le comité d'experts les vise avant diffusion dans le grand public et que les premiers résultats des suivis en phase d'exploitation seront connus courant 2024, pas avant. Elle complète en expliquant que, concernant le suivi des impacts en phase de construction, en plus des rapports scientifiques et des synthèses accessibles sur internet (eoliennesenmer.fr), des fiches plus dédiées au grand public sont en préparation.

Gestion bruit et suivi des mammifères marins pendant les opérations de battage Bruit et mammifères marins, rapport de suivi en phase de construction

Cette partie ne soulève pas de questions.

Avifaune (et mégafaune)

X. HINDERMEYER (DREAL) souligne qu'il va être difficile de faire la discrimination entre l'impact du parc et la grippe aviaire qui a fait fortement baisser certaines populations en 2022.

Chiroptères, avancement du suivi en cours

Dans le cadre du programme R&D PIAFF&CO, PBG réalise un suivi sur le phare des Grands Cardinaux, mais il est possible que Bretagne Vivante en fasse sur les gîtes à chauve-souris sur Hoëdic.

Suivi environnemental et mesures en phase d'exploitation – éléments de planning

Les suivis se poursuivent et fin 2026 et en 2027, PBG aura beaucoup de données à analyser, pour caractériser les impacts et définir, avec les services de l'État et les experts associés, un nouveau programme de suivi pour les années suivantes

Mesures destinées aux oiseaux mises en place avec Bretagne Vivante (Préservation des sites de nidification des goélands et Préservation de la halte migratoire du Puffin des Baléares)

Cette partie ne soulève pas de questions.

Stéphane FOUERE (directeur régional de l'ANFR) intervient pour signaler sa présence et regretter que la question des fréquences ne soit pas abordée dans le cadre de ce GT. L'ANFR est l'organisme de l'État qui gère les fréquences maritimes et le siège régional est à Donges sur le chemin de câbles. La création du parc éolien a un effet dans le domaine des radiofréquences, en créant un effacement de surface. Il relate un cas où le canal 16 dédié à la sécurité maritime a été occupé sur une période assez significative et rappelle la nécessité de bien déclarer les installations radioélectriques pour qu'elles soient connues de l'ANFR et qu'elles puissent être contrôlées. Il souhaite créer une coopération avec le parc éolien. Charlotte SUGLIANI (EDF-Re) reconnaît que l'occupation du canal 16 était liée à une erreur humaine ; cette question relève plus du GT usages et sécurité maritimes.

En réponse à A. DORE (DLM et PROSIMAR), N. TERTRE (EDF-Re) indique que le bilan carbone est en cours de finalisation et qu'il sera présenté à la prochaine instance de coordination et de suivi à l'automne 2023. L'objet du GT environnement est de présenter les données du suivi environnemental réglementaire, dont ne fait pas partie le bilan carbone.

A l'interrogation qu'il soulève de l'intérêt de déployer des opérations de maintenance dès la première année, C. SUGLIANI (EDF-Re) indique que si le parc est opérationnel depuis décembre 2022, certains éléments ont été installés en 2021 et que certaines opérations de maintenance préventive (vérifications, graissages, resserrer des boulons...) sont logiquement nécessaires. De plus, on est dans une période un peu particulière de réception des machines auprès des sous-traitants, ce qui nécessite de lever des réserves et génère donc du trafic sur zone.

A. DORE (DLM et PROSIMAR) indique également qu'un suivi des liaisons inter-éoliennes est prévu dans la convention d'occupation du DPM. PBG confirme que les premières campagnes de ce suivi ont été réalisées en août 2023 et l'analyse des données est en cours.

Gérard MOREAU (association des amis de l'île de Noirmoutier) interpelle EDF sur la question du transfert de sédiments et de son rôle dans le développement des massifs d'Hermelles qu'il alimente. Nathalie TERTRE (EDF-Re) lui répond que le parc est implanté essentiellement sur des fonds rocheux, que le battage n'a pas d'impact sur les sédiments et que le suivi de la dispersion des déblais de forage qui ont eu lieu en 2021 et 2022 est en cours. EDF pense que les effets ne sont pas encore terminés et que la dispersion va se poursuivre à la faveur des tempêtes hivernales. Une tempête quinquennale dispersera la très large majorité des sédiments et la modélisation a montré que le dépôt aura lieu dans la paléovallée de la Loire et a priori ils n'en bougeront plus. Le banc de Guérande sur lequel est implanté le parc n'abrite pas d'Hermelles qui sont des espèces côtières. Cependant, A. JOLIVET (TBM) indique que les conditions naturelles sont très favorables en ce

moment à leur développement sur un périmètre très vaste englobant les littoraux de la Bretagne et des Pays de la Loire.

A. DORE (DLM et PROSIMAR) interpelle RTE car il a relevé des incohérences entre les données publiées par RTE et celles qui figurent sur des sites européens. Cette question ne relève pas du GT environnement.

JC BLANC (SPCNE) renvoie au site ECO2MIX, mais pose des questions sur la puissance terrestre installée en éolien. Xavier HINDERMEYER (DREAL) lui répond qu'il reverra avec le service compétent de la DREAL pour fournir des données actualisées car elles existent. JC BLANC (SPCNE) émet des réserves sur les données de production du parc annoncées.

Xavier HINDERMEYER (DREAL) remercie l'ensemble des intervenants et des participants. La prochaine réunion du GT environnement n'est pas fixée mais il lui semblerait intéressant qu'elle puisse avoir lieu sur le terrain.